

## Elinor Ostrom sur la gestion des ressources naturelles

Wojtek Kalinowski, IRE

Juin 2010

Ouvrage recensé : Elinor Ostrom, Roy Gardner et James Walker, *Rules, Games & Common-pool Resources*, University of Michigan Press, 1994

Elinor Ostrom est une référence clef dans les débats actuels sur la gestion des ressources naturelles. Le grand public l'a découverte à l'occasion du prix « Nobel<sup>1</sup> » de 2009 (qu'elle a partagé avec Olivier Williamson) mais à vrai dire ses idées restent relativement mal connues. Pour y remédier, voici une lecture rapide, appuyée essentiellement sur *Rules, Games & Common-pool Resources* (coécrit avec Roy Gardner et James Walker), l'ouvrage de 1994 qui poursuit et achève la discussion entamée dans *Governing the Commons* quatre ans plus tôt.

En un mot, l'apport principal d'Ostrom consiste à avoir identifié et testé empiriquement les conditions de réussite d'une gestion collective des *Commons*, un terme qu'il serait peut-être mieux de traduire par « communs » voire « ressources communautaires » que « biens communs », car cette dernière notion déplace l'analyse sur le terrain du « bien commun » et de l'opposition public-privée, alors qu'Ostrom s'intéresse aux régulations communautaires qui peuvent être parfaitement « privées » (sans aucune intervention des autorités publiques).

Définissons d'abord l'objet « Communs ». Suivant une analyse qui rappelle celle de Pierre Calame dans *l'Essai sur l'Oeconomie*, Ostrom distingue quatre types de biens en utilisant deux critères : la possibilité de limiter l'accès et la « substractabilité », autrement dit le degré dans lequel un bien s'épuise lorsqu'il est utilisé : les poissons pêchés dans la mer par un pêcheur ne sont plus accessibles à un autre pêcheur. S'ensuit le tri croisé suivant, où les « Commons » trouvent leur place (on voit ainsi que, par exemple, les logiciels libres n'entrent pas dans cette case).

		L'épuisement des biens lors de l'usage	
		Bas	Elevé
Possibilité de limiter l'accès aux biens	Difficile	Bien publics	« <i>Communs</i> »
	Facile	Biens exclusifs	Biens privés

<sup>1</sup> Rappelons que parler de « prix Nobel d'économie » relève d'un malentendu, voire d'une mystification, car la science économique ne figurait pas sur la liste des disciplines retenues par Alfred Nobel et récompensée par l'Académie des sciences de Stockholm depuis 1901. Le prix d'économie a été institué en 1969, donc beaucoup plus tard, et son vrai nom est « prix de la Banque centrale de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel ». L'idée derrière étant d'augmenter la notoriété de la discipline ; un objectif pleinement atteint mais qui a surtout servi à asseoir la légitimité du courant néoclassique. Comme le montre le cas d'Ostrom (mais aussi de Stiglitz ou de Krugman), parfois les autres courants de pensée économiques peuvent eux-aussi en profiter....

Source : E. Ostrom et alii, p. 7.

Les cas des « Communs » examinés par Ostrom concernent toujours des ressources naturelles : système d'irrigations, bassins d'eau, poissons de mer, forêts..., mais les « communautés » qui les gèrent ne sont pas forcément très anciennes ou vivant les marges de la civilisation moderne ; un exemple, un des cas d'étude présent dans *Rules, Games & Common-pool Resources* comporte un chapitre sur la gestion des bassins d'eau dans le sud de la Californie.

*Rules, Games & Common-pool Resources* comporte trois parties : discussion théorique, présentation des expériences cliniques, présentation des études de cas. La discussion théorique du livre se ramène à cette idée toute simple et relevant du bon sens : dès qu'ils se parlent, les individus en chaire et en os peuvent édicter les règles du jeu et s'engager à respecter ces règles – et donc de changer la gestion collective des ressources en question. Une « avancée théorique » pour le moins surprenante, désarmante dans sa banalité, qu'il faut cependant saisir sur fond de la domination de la théorie du choix rationnel dans les sciences sociales. Pour cette dernière école (qui ne fait qu'élargir les postulats d'*homo oeconomicus* sur l'ensemble de la vie sociale), chaque acteur est censé prendre une décision individuelle, sans conférer avec les autres acteurs, et suivant son intérêt individuel. C'est bien le modèle théorique derrière la *Tragédie des biens communs* de Garret Hardin (1968) : en maximisant ses gains individuels, l'individu contribue à l'épuisement des ressources et donc à l'échec collectif. Ostrom montre au contraire qu'une fois engagés dans le discours, les acteurs s'engagent dans l'édition des règles qu'ils appliquent à eux-mêmes<sup>2</sup>.

Quelles sont ces conditions ? Elles sont faciles à énumérer ; tous les exemples concrets visent à illustrer telle ou telle parmi elles :

- 1) *Les acteurs doivent être en mesure de communiquer entre eux.*
- 2) *Les acteurs doivent se faire confiance.* Dans une des études de cas présentées dans le livre, celui de la gestion des systèmes d'irrigation dans les villages indiens, Ostrom montre que là où les villages étaient traversés par des conflits ethniques ou autres, les villageois n'avaient pas réussi à trouver un mode de gestion communautaire.
- 3) *Les acteurs doivent édicter des règles et s'engager à les respecter.* Ostrom souligne très fortement qu'il faut s'intéresser aux détails de ces règles : même des changements très modestes dans les règles édictées peuvent influencer sur le comportement des acteurs et avoir des conséquences substantielles sur la gestion finale des ressources.
- 4) *Ces règles doivent être adaptées aux réalités physiques des ressources en question.* Car chaque type de ressource requiert des règles spécifiques. Par exemple, la recherche d'Ostrom sur les communautés des pêcheurs brésiliens montrent que les règles adoptées concernent *toujours* la taille des bateaux. Dans *aucun* des cas rencontrés, les pêcheurs n'avaient essayé d'introduire un quota de poissons à pécher par chaque membre

---

<sup>2</sup> Soucieuse de ne pas heurter de front les courants de pensée dominants, Ostrom se garde bien d'invalider la théorie du choix rationnel dans son ensemble ; elle dit tout simplement que celle-ci ne marche pas dans certaines conditions – mais puisqu'il suffit que les gens puissent se parler entre eux pour l'invalider, il n'en reste pas beaucoup de domaines d'application...

(probablement les pêcheurs estimaient qu'il était difficile voire impossible de veiller au respect d'une telle règle).

- 5) *Les acteurs doivent pouvoir déterminer à qui les règles qu'ils édictent s'appliquent.* C'est le point capital : il faut pouvoir délimiter le groupe qui utilise la ressource naturelle en question. Il ne s'agit pas tant de proximité géographique que d'une frontière relativement stable entre « dedans » et « dehors ». Là où on n'arrive pas à établir une telle frontière, les règles édictées restent la lettre morte et les comportements restent « rationnels » au sens individualiste du terme.
- 6) *Le groupe doit posséder la possibilité de sanctionner les membres* qui ne respectent pas les règles. Ostrom remarque qu'en réalité, la menace de la sanction se réalise rarement, et qu'il s'agit dans ce cas de sanctions mineures, dont la valeur est surtout symbolique.
- 7) *Le groupe doit être en mesure de collecter l'information pour repérer les éventuels cas de fraude.*

Puisque ces conditions peuvent être plus ou moins bien définies, le résultat final (la gestion responsable des ressources) varie forcément d'un cas à l'autre, s'approchant plus ou moins d'un résultat optimal (défini comme utilisation maximale dans les limites de la durabilité). Ostrom insiste fortement sur le fait qu'il n'y a aucune « règle générale » de la gestion des « commons », qui serait appliquée partout et en toute circonstance : les règles émergent en réponse à la situation concrète, lorsque les acteurs réfléchissent ensemble sur les conditions physiques et le contexte général.

*In fine*, dans cette analyse les « communautés » priment sur l'administration centrale, et la subsidiarité sur la centralisation : souvent les usagers locaux sont mieux placés que les autorités pour savoir quel type de règles répond au mieux à leur problème. Cependant, Ostrom reconnaît que ce n'est pas toujours le cas : lorsque les usagers sont divisés entre eux et les conflits de pouvoir biaisen le processus d'édition des règles, ces règles ne seront pas partagées et risquent de rester inefficace.